

REMBOURSEMENT DES FRAIS ANNEXES DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

BAREME 2015 (critères susceptibles d'être modifiés)

HEBERGEMENT

Frais d'Hôtel *(Paris, DOM, Etranger)	80,00€ TTC	Forfait Séminaire (Paris)	195,00€ TTC
Frais d'hôtel (Province)	75,00€ TTC	Forfait séminaire (Province)	156,00€ TTC

Frais de repas (par personne – hors petit déjeuner) 19€ TTC

* petit déjeuner compris

Ces tarifs sont des plafonds

TRANSPORT

VOITURE : Indemnités kilométriques = 0,44€/km HT
(Prise en charge aller/retour limitée à 500 Km)

AVION / TRAIN : Remboursement sur la base des frais réels selon accords préalables de l'AGEFOS PME

AGEFOS PME vous simplifie la formation

☛ Sauf contre-indication, il n'est pas nécessaire de nous transmettre les justificatifs. Conservez-les pour les produire en cas de contrôle sauf dans le cas de dossiers cofinancés par l'Etat ou le FSE où nous devons les avoir impérativement

☛ Les salaires seront pris en compte sur la base des salaires et charges horaires réels de l'entreprise

☛ Les frais annexes sont assujettis à la TVA (rappel)

Plus d'informations sur notre site internet : www.agefos-pme-mp.com

Contactez votre antenne départementale

ARIEGE :	Foix	Tel : 05 62 26 83 26
AVEYRON :	Rodez	Tel : 05 65 75 47 10
GERS/HAUTES-PYRENEES :	Tarbes	Tel : 05 62 44 02 75
HAUTE GARONNE :	Ramonville Saint-Agne	Tel : 05 62 26 83 26
LOT/TARN ET GARONNE :	Cahors	Tel : 05 65 20 35 23
	Montauban	Tel : 05 63 66 31 70
TARN :	Castres	Tel : 05 63 72 30 44
	Albi	Tel : 05 31 81 98 30

